

Descriptions des avantages

- Convient pour la construction de maçonnerie soumise à de fortes contraintes statiques
- Pour enduire de petites surfaces de maçonnerie ou de béton fortement sollicitées, telles que les socles, les murs extérieurs de caves ou dans les locaux humides
- Convient pour une mise en œuvre manuelle



Produit

Mortier de maçonnerie et d'enduit à base de ciment ayant avec une résistance élevée, pour une exécution manuelle. Mortier d'usage courant selon la norme DIN 20000-412:2019-06 et G et M10 selon la norme DIN EN 998-2 ou mortier d'enduit d'usage courant GP et CS IV selon la norme DIN EN 998-1.

Composition

Granulats, ciment et additifs pour une meilleure mise en œuvre et une meilleure adhérence.

Caractéristiques

- Mortier minéral de ciment pour enduire et maçonner.
- Après l'ajout d'eau, mortier souple adapté au travail à la truelle, avec une bonne capacité de rétention d'eau et une excellente adhérence au support.
- Après durcissement, il acquiert une grande résistance et résiste aux intempéries, au gel ainsi qu'aux chocs et aux rayures, tout en restant perméable à la diffusion.

Application

- Mortier d'enduit destiné à une utilisation en intérieur et en extérieur pour les murs, les plafonds, les piliers et les cloisons.
- Mortier de maçonnerie après essai d'aptitude pour utilisation dans les murs, piliers et cloisons en maçonnerie (éléments de construction intérieurs et extérieurs) soumis à des exigences de stabilité.
- Le mortier de maçonnerie peut être utilisé comme mortier de maçonnerie courant sans aucune restriction ou altération, conformément à la norme DIN 20000-412:2019-06.
- Ancienne désignation selon DIN 20000-412 annexe A : Mortier de maçonnerie normal III.
- Pour enduire de petites surfaces de maçonnerie ou de béton fortement sollicitées, telles que les socles, les murs extérieurs de caves ou dans les locaux humides.
- Utilisable comme corps d'enduit et enduit de finition à l'intérieur et à l'extérieur.
- Corps d'enduit destiné à recevoir des peintures, des étanchéités minérales ou bitumineuses, des enduits décoratifs de parement ainsi que des habillages.
- Ne convient pas aux machines à enduire.
- Pour la construction de maçonnerie soumise à des charges statiques élevées.

Vous trouverez d'autres instructions de mise en œuvre avec des photos, des listes d'outils et de sélection de produits sur www.baumit-selbermachen.ch/fr/.

Données techniques

Produit	
Code de déchet EAK/AVV:	15 01 10*, 17 01 01, 17 09 04
Réaction au feu:	A1, incombustible
Résistance à la compression:	> 10 N/mm ²
GISCODE:	ZP1
Résistance à la traction adhésive:	≥ 0.08 N/mm ² (utilisation : mortier d'enduit)
Groupes de mortier d'enduit:	Mortier d'enduit normal GP selon DIN EN 998-1 Mortier de maçonnerie normal (G) selon DIN EN 998-2 P III selon DIN 18550
Valeur μ :	≤ 25 (mortier d'enduit)
Valeur μ 2:	15 / 35 (valeur du tableau) (mortier de maçonnerie)
Résistance d'adhérence:	≥ 0.1 N/mm ² selon DIN EN 1052-3, procédé B (brique de référence KS, humidité propre 3 - 5 M.-%)
Absorption d'eau:	Wc 2 selon DIN EN 998-1 - hydrofuge (utilisation : mortier d'enduit)
Conductivité thermique λ_{10} , à sec, mat (matériau):	≤ 0.820 W/(m·K) (pour P = 50 %) (utilisation : mortier d'enduit)
Tableau de valeurs selon la norme EN 1745:	≤ 0.89 W/(m·K) (pour P = 90 %) (utilisation : mortier d'enduit)

Variante(s)	10 kg	25 kg
Rendement	env. 7 l/sac (mortier d'enduit : environ 0,5 m ² /sac pour une épaisseur d'enduit de 15 mm)	env. 17 l/sac (mortier d'enduit : environ 1,1 m ² /sac pour une épaisseur d'enduit de 15 mm)
Granulométrie	0 mm - 2.5 mm (selon l'usine de production)	0 mm - 2.5 mm (selon l'usine de production)
Épaisseur minimale de la couche d'application pour le crépi de finition	Enduit de finition : min. 3 mm	Enduit de finition : min. 3 mm
Épaisseur minimale de la couche d'application pour l'enduit de base	corps d'enduit : min. 10 mm (intérieur), min. 15 mm (extérieur)	corps d'enduit : min. 10 mm (intérieur), min. 15 mm (extérieur)
Consommation	env. 1.5 kg/m ² /mm	env. 1.5 kg/m ² /mm
Besoin en eau	1 l/sac - 1.5 l/sac	3 l/sac - 4 l/sac

Les données de consommation indiquées sont fournies à titre indicatif. Dans la pratique, il faut prévoir une consommation supplémentaire d'environ 10%. Les données de consommation dépendent de la rugosité et de la capacité d'absorption de la surface, ainsi que de la technique d'application.

La déclaration de performance est consultable en ligne sur www.baumit-selbermachen.com.

Forme de livraison Sac en film plastique, 10 kg (105 sacs par palette = 1.050 kg)
Sac en papier, 25 kg (48 sacs par palette = 1.200 kg)

Stockage Au sec et à l'abri, la durée de stockage ne doit pas dépasser 12 mois pour le sac de 25 kg et 24 mois pour le sac de 10 kg. La date imprimée sur l'emballage correspond à la date de production.

Assurance qualité Surveillance et contrôle permanents de la qualité, ainsi qu'un contrôle rigoureux de toutes les matières premières à leur réception. L'entreprise dispose d'un système de management de la qualité certifié selon la norme DIN EN ISO 9001, ainsi que d'un système de management environnemental selon la norme DIN EN ISO 14001. La certification couvre des sites sélectionnés en Allemagne.

Classification selon la loi sur les produits chimiques Consulter la fiche de données de sécurité sur www.baumit-selbermachen.com

Support

Le support doit être solide, porteur, hors gel et exempt d'efflorescences et de résidus réduisant l'adhérence (saleté et poussière). La surface à enduire doit être uniformément sèche.

Appliquer au préalable sur les surfaces en béton un pont d'adhérence approprié (par ex. mortier adhésif ALLROUND Baunit pour des épaisseurs d'enduit ≤ 8 mm). Les supports très absorbants doivent être prétraités avec un primaire d'accrochage Baunit.

Mise en œuvre

Le mortier de ciment est mis en œuvre manuellement avec un outillage approprié. Les petites quantités peuvent être mélangées dans le bac à mortier à l'aide d'un mélangeur à tige, tandis que de plus grandes quantités peuvent être mélangées dans un mélangeur continu ou en chute libre. Mélanger uniquement avec de l'eau propre, sans autres additifs.

Enduire une surface :

- L'épaisseur minimale d'application est de 10 mm à l'intérieur et de 15 mm à l'extérieur.
- Pour des épaisseurs d'enduit supérieures à 20 mm et dans d'autres conditions défavorables, travailler en plusieurs couches, tout en laissant un temps de séchage suffisant pour le corps d'enduit (1 jour par mm d'épaisseur d'enduit) avant d'appliquer la couche finale (bien rendre la couche précédente rugueuse). Cela est particulièrement important par temps froid, ce qui peut retarder la prise du mortier.
- Appliquer le mortier avec une taloche en acier ou le projeter avec une truelle.
- Ensuite, lisser parfaitement à l'aide d'une règle de lissage.
- Une fois qu'il a commencé à durcir, au moment approprié, le feutrer ou le talocher, ou bien le rendre rugueux à l'aide d'un rabot à grille en vue d'un revêtement ultérieur tel qu'un enduit de finition ou une céramique.

Maçonner :

- La maçonnerie s'effectue conformément aux directives de mise en œuvre des fabricants de briques et de pierres de construction.
- En principe, il doit être monté avec des joints pleins et en assises décalées.

Informations générales et conseils

Les maçonneries ayant une conductivité thermique inférieure à 0,13 W/(m·K) doivent être maçonnées avec des mortiers légers appropriés et enduites avec des enduits légers LW selon DIN EN 998-1 (par ex. enduit léger à base de fibres ou enduit léger à base de polystyrène). Dans la zone du soubassement, utiliser un enduit léger pour socle sur la maçonnerie légère.

Ne pas appliquer en cas d'exposition directe au soleil, à la pluie ou au vent et protéger la façade jusqu'au durcissement complet (filet d'échafaudage). Une humidité de l'air élevée et des températures basses peuvent considérablement prolonger le temps de prise.

Avant d'appliquer une autre couche, respecter un temps de pause d'au moins 1 jour par mm d'épaisseur d'enduit.

En cas d'utilisation de profilés pour enduit, il convient d'utiliser des profilés inoxydables adaptés à cet effet et de les poser avec le mortier pour profilés d'angle Fix (pas avec du plâtre).

Les travaux d'étanchéité prescrits doivent être effectués avant le remblayage du sol, la pose de dalles, etc.

Protéger les zones sensibles (verre, céramique, métal, etc.).

Les indications ci-dessus correspondent à l'état de notre expérience et sont fournies à titre de conseil. Il n'est pas possible d'en déduire une garantie pour l'application, car son usage et sa mise en œuvre sont en dehors de notre contrôle.

Ne pas appliquer et laisser sécher en dessous de + 5 °C et au-dessus de + 30 °C pour la température du matériau, du support et de l'air. Respecter « Leitlinien für das Verputzen von Mauerwerk und Beton », la directive « Fassadensockelputz/Aussenanlage », les normes DIN EN 998-1, DIN EN 998-2, DIN EN 13914, DIN 18550, DIN EN 20000-412, DIN 18330 et DIN 18350 (VOB, partie C) ».

Si vous avez besoin d'informations supplémentaires sur ce matériau ou sa mise en œuvre, nos conseillers techniques du service extérieur se feront un plaisir de vous conseiller en détail et en fonction du projet.

Nos recommandations techniques d'application, que nous émettons pour aider l'acheteur/l'utilisateur sur la base de notre expérience, correspondent à l'état actuel des connaissances scientifiques et pratiques. Elles sont non contraignantes et ne créent pas de relation juridique contractuelle ni d'obligations annexes découlant du contrat d'achat. Elles ne dispensent pas l'acheteur de vérifier par lui-même si nos produits conviennent à l'usage auquel ils sont destinés. Les règles générales de la technique de construction doivent être respectées. Nous nous réservons le droit d'effectuer des modifications visant à l'avancement technique et à l'amélioration du produit ou de son application. La parution de cette information technique rend caduques les éditions précédentes. Pour obtenir les informations les plus récentes, veuillez consulter notre site Internet. Toutes les transactions commerciales sont soumises à nos conditions de vente et de livraison actuelles ainsi qu'aux dispositions relatives à l'installation et à l'utilisation de nos silos et centrales de malaxage.